



CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 30 Mars 2021

➤ DECISIONS DU BUREAU – COMPTE RENDU

Date	N°	DECISIONS
01/02/2021	1	POLE ANIMATION JEUNESSE – REMBOURSEMENT DE LA REPARATION DE LA GUITARE DE MONSIEUR JEREMY DALLET Montant : 119 € TTC

➤ DECISIONS DU PRESIDENT – COMPTE RENDU

Date	DECISIONS
N°2021-2 (04.02.21)	RELATIVE AU MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES PORTANT SUR LA « MISSION DE COMPACTAGE ET DE NETTOYAGE DE LA DECHETTERIE D'HONDOUVILLE – AVENANT N°2 Entreprise PALOMBA – HONDOUVILLE * PRESTATION DE COMPACTAGE : PASSE DE 71 à 75 € PAR PASSAGE * PRESTATION DE NETTOYAGE : PASSE DE 86 à 88 € PAR PASSAGE
N°2021-3 (04.02.21)	RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET EQUIPEMENTS PAR LA COMMUNE DU BOSC DU THEIL DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU POLE ANIMATION JEUNESSE CONVENTION A TITRE GRATUIT POUR LA PERIODE DU 19 FEVRIER AU 05 MARS 2021
N°2021-4 (15.02.21)	RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES AU PROFIT DU KIOSQUE D'ATELIERS CONVENTION A TITRE GRATUIT JUSQU'AU 04.07.21.
N°2021-5 (22.02.21)	RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET EQUIPEMENTS PAR LES COMMUNES DE BACQUEPUIS – LE BOSC DU THEIL – CANAPPEVILLE – GRAVERON SEMERVILLE – TOURVILLE LA CAMPAGNE – LE NEUBOURG DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU POLE ANIMATION JEUNESSE (PAJ) POUR LA PERIODE DU 9 AU 24 MARS 2021. CONVENTION A TITRE GRATUIT
N°2021-6 (04.03.21)	RELATIVE A LA SIGNATURE D'UN BAIL COMMERCIAL DEROGATOIRE PORTANT SUR UN LOCAL SITUE AU VILLAGE DES ARTISANS AU PROFIT DE L'ENTREPRISE SEBECOURSES Durée : 12/03/21 au 31/12/21 – Location local n°2 – BAT A Loyer : 905.77 € HT – Charges 153.58 € HT
N°2021-7 (04.03.21)	RELATIVE A LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRET A USAGE D'UN LOCAL SITUE AU VILLAGE DES ARTISANS AU PROFIT DE MONSIEUR ALBAN LAFILLE Durée : 1 mois – Location à titre gracieux – Cellule n°3bis.
N°2021-8 (09.03.21)	RELATIVE AU MARCHE DE LOCATION ET D'ENTRETIEN DES VETEMENTS DE TRAVAIL DES SERVICES TECHNIQUES – AVENANT N°2 Changement de titulaire du marché à compter du 1 ^{er} Avril 2021 en raison de l'absorption de l'entreprise KALHYGE-2 par l'entreprise KALHYGE-1 par voie de fusion simplifiée. Pas d'incidence financière.
N°2021-9 (16.03.21)	RELATIVE AU MARCHE DE « FOURNITURE DE BACS ROULANTS NEUFS POUR LA COLLECTE DE DECHETS ET DE PIECES DETACHEES » Entreprise SULO France SAS – ST JEAN SUR VILAINE – (35220) Marché d'un an à compter du 1 ^{er} avril 2021 (renouvelable tacitement 2 fois – Montant estimatif du marché : 47 769.50 € HT